

DECRET N° 88-211 du 30 Mai 1988

portant nominations et promotions  
à titre exceptionnel et étranger  
dans l'Ordre National du Bénin,  
de certaines Personnalités ayant participé  
au 7ème Congrès-Convention du Multi-District  
403 LION'S INTERNATIONAL à COTONOU du 5 au  
7 Mai 1988.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

- VU la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin, et les  
Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre  
National du Bénin, modifié par la Loi N° 87-017 du 21 Septembre  
1987 ;
- VU le Décret N° 88-51 du 26 Janvier 1988 portant composition du Con-  
seil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le Décret N° 85-23 du 06 Février 1985 portant nomination du Grand  
Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Décision N° 037/ANR/CP/P du 24 Mai 1988 ;  
du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire auto-  
risant le Président de la République à décerner des distinctions  
honorifiques à certaines Personnalités ayant participé au 7ème  
Congrès-Convention du Multi-District 403 LION'S INTERNATIONAL à  
COTONOU ;
- SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Prési-  
dent du Conseil Exécutif National ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

.../...

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommées et promues à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du 5 Mai 1988.

Les Personnalités Etrangères dont les noms suivent :

A - AU GRADE D'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN :

- Monsieur Joseph DOMENECH (FRANCAIS)  
Past Directeur International  
Président de la Convention de COTONOU.
- Monsieur René AMICHLA (IVOIRIEN)  
Gouverneur du District 403 A.
- Monsieur AYO BARRO Alexandre (GABONAIS)  
Gouverneur du District 403 B.

B - AU GRADE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- Monsieur Olivier RAZAFINDRATANDRA (MALGACHE)  
Président du Conseil des Gouverneurs  
du Multi-District 403.
- Monsieur Abdou SIBEY (SENEGALAIS)  
Président du Conseil des Gouverneurs  
pour l'exercice 1988-1989.
- Monsieur Charles GRIESBAUM (FRANCAIS)  
Gouverneur en exercice du District 403 B  
du Club de BRAZZAVILLE.
- Monsieur Pierre DAUZAN (FRANCAIS)  
Past Président du Club de COTONOU  
Responsable du Secrétariat du Cabinet  
du Gouverneur.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Bénin.

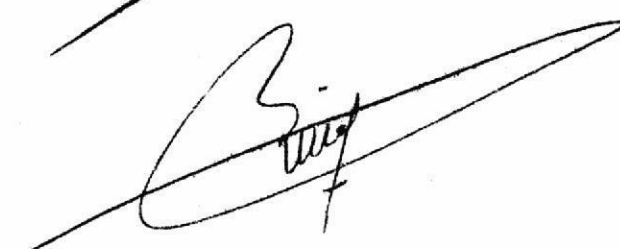
.../...

Fait à COTONOU, le 30 Mai 1988

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Président du Conseil Exécutif  
National,

Mathieu K E R E K O U.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

  
Barthélémy OHOUENS.-

AMPLIATIONS : PR 8 - CC/PRPB 4 - Ministères 15 - Gde Chanc. 15 -  
CF/ANR 4 - PPC 2 - SGCEN 4 - DPE-DLC-INSAE 6 - SPD 2 - ONEFI 2 -  
IGE et ses Sections 4 - DCCT 1 - CSM 1 - UNB-FASJEP-INSJA 6 -  
BN-DAN 4 - PREFETS 6 - JORPB 2 Intéressés 7.-